



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200720 - Barthes de l'Adour

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7200720	1.3 Appellation du site Barthes de l'Adour
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 29/01/2016	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/09/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033187462&dateTexte=>

Explication(s) :

Mise à jour après élaboratio du Docob suivi de 10 ans d'animation.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,20669°

Latitude : 43,55188°

2.2 Superficie totale

12246 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
40	Landes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
40003	ANGOUME
40044	BIAUDOS
40063	CANDRESSE
40084	CLERMONT
40088	DAX
40113	GOOS
40115	GOUSSE
40125	HEUGAS
40126	HINX
40129	JOSSE
40179	MEES



40183	MIMBASTE
40202	NARROSSE
40207	OEYRELUY
40211	ORIST
40222	PEY
40230	PONTONX-SUR-L'ADOUR
40231	PORT-DE-LANNE
40237	PRECHACQ-LES-BAINS
40244	RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY
40251	SAINT-BARTHELEMY
40271	SAINTE-MARIE-DE-GOSSE
40256	SAINT-ETIENNE-D'ORTHE
40261	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE
40264	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ
40268	SAINT-LAURENT-DE-GOSSE
40272	SAINT-MARTIN-DE-HINX
40273	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
40277	SAINT-PANDELON
40279	SAINT-PAUL-LES-DAX
40283	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
40293	SAUBUSSE
40294	SAUGNAC-ET-CAMBRAN
40300	SEYRESSE
40301	SIEST
40308	SORT-EN-CHALOSSE
40312	TARNOS
40314	TERCIS-LES-BAINS
40315	TETHIEU
40334	YZOSSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		10 (0,08 %)		P	C	C	C	C
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		10 (0,08 %)		P	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		1 (0,01 %)		P	D			
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		10 (0,08 %)		P	B	C	C	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		3 (0,02 %)		P	D			
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		500 (4,08 %)		M	B	A	B	A
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X	5 (0,04 %)		M	D			
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		5 (0,04 %)		M	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		700 (5,72 %)		M	B	C	A	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		2 (0,02 %)		P	D			
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	2 (0,02 %)		P	D			
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		86 (0,7 %)		M	C	B	C	C
7150		5		M	C	C	B	C



Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion		(0,04 %)						
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X	5 (0,04 %)		M	C	C	C	C
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	600 (4,9 %)		M	B	C	B	B
91F0 Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)		2341,44 (19,12 %)		P	B	B	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p	30	40	length	R	M	C	B	C	B
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p	26	50	localities	R	P	C	B	C	B
I	1046	<i>Gomphus graslinii</i>	p	30	40	length	R	M	C	B	C	B
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>	p	22	40	localities	R	M	C	B	C	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	A	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	DD	C	A	C	C
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	r	1	5	localities	R	P	C	C	C	C
F	1102	<i>Alosa alosa</i>	r	3	10	localities	R	P	C	C	C	C
F	1103	<i>Alosa fallax</i>	r	3	10	localities	R	P	C	C	C	C
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p	16	30	localities	R	P	C	B	C	B
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	6	40	localities	P	P	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1355	Lutra lutra	p	13	26	i	P	G	C	B	C	B
M	1356	Mustela lutreola	p	25	25	i	P	DD	B	B	C	B
P	1428	Marsilea quadrifolia	p			i	P	DD	C	C	B	B
P	1607	Angelica heterocarpa	p			i	V	DD	D			
P	1831	Luronium natans	p	16	30	localities	R	P	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Alytes obstetricans				R	X					X	
A		Bufo calamita				R							
A		Hyla arborea				R	X					X	
A		Hyla meridionalis				P	X					X	



A		Rana dalmatina				P	X				X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
I		Margaritifera auricularia				V	X				X	
I		Gomphus flavipes				P	X				X	
M		Eptesicus serotinus				P	X				X	
M		Myotis mystacinus				P	X				X	
M		Myotis nattereri				P	X				X	
M		Nyctalus leisleri				P	X				X	
M		Nyctalus noctula				P	X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus				C	X				X	
M		Pipistrellus nathusii				P	X				X	
M		Hypsugo savii				P	X				X	
M		Plecotus austriacus				P	X				X	
M		Myotis alcaethoe				P	X				X	
M		Pipistrellus kuhlii				P	X				X	
M		Myotis daubentonii				P	X				X	
P		Spiranthes aestivalis				V	X		X		X	
R		Lacerta bilineata				R	X				X	
R		Podarcis muralis				C	X				X	
R		Hierophis viridiflavus				P	X				X	
R		Zamenis longissimus				P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	17 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	12 %

Autres caractéristiques du site

Le site concerne les plaines alluviales situées de part et d'autre de l'Adour sur les 80 kms reliant Pontonx-sur-Adour à Tarnos. La plaine alluviale de son affluent, le Luy, est également comprise dans le site jusqu'à Sort en Chalosse. Ces zones inondables sont localement appelées « barthes ». D'une superficie totale de 12 000 hectares, la délimitation du site correspond au territoire couvert par la crue centenaire de 1952 sur les 40 communes concernées.

Cette zone humide maillée de fossés et canaux présente des milieux naturels riches et variés allant des prairies pâturées ou fauchées aux grandes chênaies de l'Adour. Cette mosaïque de milieux abrite une faune et une flore remarquables typiques des zones humides.

Les barthes subissent des inondations régulières lors des crues du fleuve. La physionomie des barthes se caractérise par la présence de terres exhausées dites "barthes hautes" près de l'Adour et de terres en cuvette au pied du coteau dites "barthes basses". Ces dernières sont les plus humides.

Elles sont régulièrement inondées par : les eaux de ruissellement des coteaux, les remontées de la nappe alluviale, le débordement des canaux, le débordement de l'Adour ou du Luy. Les variations des niveaux d'eau liées au phénomène de marées sont ressenties jusqu'à la confluence du Luy.

Pour mieux les exploiter, les barthes ont été largement aménagées par l'homme dès le XVIIème siècle (digues, canaux hydrauliques, ouvrages frontaux au fleuve à marées et de gestion des niveaux d'eau en interne...).

Vulnérabilité : Les Barthes sont menacées par les modifications du contexte hydraulique et hydro dynamique, et celles des pratiques agricoles et forestières ainsi que par l'expansion des espèces invasives (Jussie, Ecrevisse de <Louisiane, Erable negundo, Vison d'Amérique)

4.2 Qualité et importance

Le fonctionnement complexe des Barthes de l'Adour a permis le développement d'habitats naturels très diversifiés. La moitié du site est occupée par des boisements naturels -aulnaies marécageuses-, semi-naturels -chênaies de l'Adour d'intérêt communautaire- ou plantés par l'homme -peupleraies-. Les boisements accueillent de nombreuses espèces de chauves-souris arboricoles et d'insectes xylophages. Un quart du site est recouvert par des prairies utilisées selon leur régime d'inondation : les prairies longuement inondées en hiver sont pâturées et les moins humides sont fauchées. Le papillon Cuivré des marais se reproduit dans certaines prairies sur les oseilles sauvages. Un cinquième du site est occupé par des cultures de maïs retrouvées principalement dans le bas Adour maritime. Les autres milieux naturels sont aquatiques et rivulaires : eau libre, herbiers aquatiques, mégaphorbiaies

Ils abritent une diversité remarquable d'espèces végétales et animales : Fluteau nageant, Agrion de mercure, Cistude d'Europe, Loutre, poissons migrateurs

Des habitations sont présentes en barthe haute dans le bas Adour maritime.

Au total, 16 habitats naturels des Barthes de l'Adour sont des habitats d'intérêt communautaire. 4 d'entre eux sont d'intérêt communautaire et prioritaire. Les autres habitats jouent un rôle majeur dans la mosaïque de milieux et sont pour la plupart



des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ; citons par exemple les aulnaies marécageuses qui abritent le très rare Vison d'Europe.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
L	A08	Fertilisation		I
L	C01.03	Extraction de tourbe		I
L	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A09	Irrigation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	J02.02	Extraction de sédiments (vase,)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	77 %
Domaine communal	22 %
Domaine public fluvial	1 %



4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	4 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	35 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Réserve de Lesgau	+	2%
38	Barthe de Saint Martin de Seignanx	*	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Barthes Nature

Adresse : Cité Galliane 55 av. de Cronstadt BP 279 40005 Mont de Marsan Cédex

Courriel : cpie-pays-de-seignanx@wanadoo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : FR7200720_Docob Barthes de l'Adour
Lien :



http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200720.zip

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation